



Guide d'inscription

Processus d'inscription

1. La première étape pour les parents qui veulent inscrire leur enfant à La Boîte à soleil est de créer un compte sur le « [Niagara Child Care Registry](#) » ou « [Onelist](#) ». Ceci est un registre central pour tous les services de garde au Niagara. Les parents fournissent leurs informations et leur fournisseur de services de garde désiré. C'est là que les parents choisissent un des centres de La Boîte à soleil. Le Bureau central d'inscription et de renseignements de La Boîte à soleil prend la responsabilité de rester à jour avec les demandes des parents.
2. Lorsqu'une place devient disponible, les parents sont contactés par téléphone ou par courriel pour commencer le processus d'inscription (Veuillez noter que nos courriels sont parfois envoyés directement dans le dossier « junk ». Veuillez vérifier ce dossier régulièrement).
 - **Les parents auront 48 heures pour répondre** à l'appel ou le courriel pour réserver l'espace pour leur enfant. Si nous n'avons pas reçu de réponse dans la limite de 48 heures, nous passerons à la prochaine famille sur la liste d'attente.
 - Le processus d'enregistrement dure environ **7 jours**.
 - La priorité est donnée aux familles en fonction de leur date d'application sur le « Onelist ». Le plus tôt les familles s'inscrivent sur le « Onelist », la plus élevée sera leur priorité lorsque leur date de début souhaitée approche.
3. Les parents recevront un lien vers notre entente de service en ligne par courriel. Ils auront 7 jours pour soumettre leur entente de service complétée et réserver la place de leur enfant. Si l'entente de service n'est pas complétée durant ces 7 jours, nous passerons à la prochaine famille sur la liste d'attente.
 - Selon la situation, les parents séparés/divorcés devront remplir des ententes de services distinctes pour leur enfant ainsi qu'un formulaire pour parents séparés. Ceci sera déterminé à l'inscription.
4. L'entente de service sera examinée dans les 2 à 4 jours ouvrables après la soumission. Si l'information est bien complétée un courriel de confirmation sera envoyé aux parents avec la date de début de leur enfant ainsi que des informations supplémentaires avant de commencer à La Boîte à soleil. Si l'entente de service est incomplète les parents seront contactés pour des clarifications.
5. Les parents doivent avoir une orientation avec la superviseure de leur centre respectif avant le début de l'enfant. Cette visite sera arrangée une fois que l'inscription est terminée.

Pour assurer que l'inscription est complétée :

- L'entente de service doit être correctement remplie avec toutes les informations nécessaires.
- Les documents appropriés doivent être téléchargés sur l'entente de service.
- Les parents doivent recevoir un courriel confirmant l'inscription de leur enfant.

Qu'est-ce que les parents doivent avoir AVANT de commencer le processus d'inscription ?

- Un chèque annulé ou un formulaire de retrait préautorisé valide (PAD). Ceci est nécessaire pour TOUTES familles (qu'elles soient subventionnées ou non) sous forme de copie électronique : PDF ou photo.
- Un dossier d'immunisation à jour (en version électronique : PDF ou photo)
- Le numéro de carte de santé de l'enfant.
- Les coordonnées du médecin de famille ou de la clinique.
- Les informations de contact d'urgence (nom, numéro de téléphone, relation avec l'enfant).
- Si nécessaire : l'ordonnance du tribunal, l'entente de séparation ou tout autre document pertinent pour les parents séparés (en format électronique : PDF ou photo).
- Si nécessaire : la date d'expiration de l'Epi-pen ou toute autre information concernant les médicaments de l'enfant

Si vous avez des questions tout au long de ce processus, veuillez communiquer avec le Bureau central d'inscription et de renseignements au 905-735-1840 (poste 28) ou info@laboiteasoleil.ca.